Collaborer pour le rétablissement des espèces en péril

Organisme des Bassins Versants de la Côte-du-Sud

Le fouille-roche gris et le dard de sable sont deux poissons d'eau douce qui ont été désignés menacés par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et inscrits à la liste des espèces protégées de la *Loi sur les espèces en péril*.

La *Loi* a pour but d'empêcher la disparition des espèces sauvages du Canada et de voir à leur rétablissement. L'objectif de rétablissement à court terme, pour ces deux petits poissons, est d'assurer le maintien des populations existantes dans l'ensemble de leur aire de répartition au Québec et d'empêcher leur déclin. On les retrouve présentement dans quelques rivières du sud du Québec, dont la Richelieu et L'Assomption. À plus long terme, on vise la croissance des populations actuelles afin d'assurer leur viabilité et de rétablir, dans la mesure du possible, les populations historiques aujourd'hui disparues.

En 2012, afin d'aider au rétablissement du dard de sable et du fouille-roche gris, Pêches et Océans Canada a entrepris des inventaires, accompagnés de l'évaluation de la superficie d'habitat propice pour ces deux espèces, dans différents bassins versants du Québec. Ces inventaires ont été effectués en collaboration avec quatre organismes : Ambioterra, la Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA), le Comité de la zone d'intervention prioritaire du lac Saint-Pierre et l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud.

Cette campagne d'échantillonnage a permis de confirmer la présence du fouille-roche gris dans 17 nouvelles stations dans les rivières l'Assomption, du Loup (Mauricie), Yamachiche, du Sud (Bras Saint-Nicolas) et la rivière des Anglais. Pour le dard de sable, trois nouvelles stations ont été répertoriées dans les rivières L'Assomption et Saint-François (Nicolet-Yamaska). Les travaux effectués par ces différents organismes élargissent également nos connaissances sur les habitats prisés de ces espèces et l'impact des activités humaines sur ces milieux.

Depuis de nombreuses années, les organismes en environnement constituent des partenaires de premier plan dans la réalisation d'activités d'acquisition de connaissances, de sensibilisation et de protection pour les espèces en péril comme le fouille-roche gris et le dard de sable. D'autres espèces telles que l'esturgeon jaune, la tortue des bois, le chevalier cuivré, la rainette faux-grillon de l'Ouest et la salamandre sombre des montagnes bénéficient également des activités de ces organismes qui améliorent en général l'état de santé d'écosystèmes sensibles.

Pêches et Océans Canada et ses quatre partenaires sont fiers d'œuvrer ensemble au rétablissement de ces espèces en péril.

Jacques Trottier
Gestion des écosystèmes